

ASSEMBLÉE NATIONALE23 janvier 2026

L'INTÉRÊT DES ENFANTS - (N° 2365)

Commission	
Gouvernement	

N° 13

AMENDEMENTprésenté par
Mme Perrine Goulet

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 7, substituer à la seconde du mot :

« et ».

le mot :

« . Ils ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.